

Le Sorelois

Société du Parler
Français Université
Laval

39^{ème} Année.

SOREL, VENDREDI 15 MARS 1918

No 51

CARTES D'AFFAIRES

Le Sorelois

EST PUBLIÉ PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE RICHELIEU
AU NO 48 RUE PRINCE - SOREL
EDIFICE "LE SORELOIS"
W. G. M. MORGAN,
Rédacteur-Gérant.
PRIX DE L'ABONNEMENT.
Canada \$1.00 pour un an
Etats-Unis 1.50 pour un an

MORGAN & LAVERY

AVOCATS-PROCEUREURS
Suite 620 EDIFICE TRANSPORTATION
120 ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Bell Main 2573. Cable Eadmor
E.A.D. Morgan. Saliuste Lavery
C.R. B.C.L.

M. Lavery a son bureau du soir
1 St-Thomas, Longueuil.

Agence Générale d'Assurance

Etablie en 1852.
W. G. M. MORGAN
BATISSE "LE SORELOIS"
RUE PRINCE - SOREL

HOTEL CARLETON

SOREL
JOHN BELANGER, Prop.

Tout l'ameublement de cette
maison est renouvelé à neuf.
Magnifique salon, salle à diner
splendide, Chambres à coucher
avec bons lits.
Belles salles d'échantillons.
Liqueurs et Cigares de choix
PRIX POPULAIRES.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hotel-de-Ville
et du Palais de Justice.
Quelques pas des bateaux et des
gares de chemins de fer.

58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL

WILFRID GERVAIS, Prés-Trés.
P. A. SAMSON, Vice-Prés-Sec

ORCHESTRE. "L'HARMONIE" DESOREL

Directeur Prof. J. N. BERARD
Professeur de PIANO.

Tous instruments de Fanfare et
d'Orchestre MUSIC STUDIO
et RESIDENCE : 104 rue Geor-
ges Sorel P. Q.
Boite Postale 632.

Bell Tel. 259 B. Poste 287
LA VUE C'EST LA VIE



J. A. MATHIEU SPECIALISTE
Docteur en Optique Optométrie
Salon d'Optique privé
pour l'examen de la vue
et l'ajustement des yeux
artificiels.

23 et 69 Rue Augusta, - Sorel.

B. P. 287 Bell Tell 259



J. A. MATHIEU
Pianos, Phonographes, Machi-
nes à coudre le tout de premi-
ère marque à 25 p. c. de réduction.
Records et musique en
feuilles.
63 et 69 Rue Augusta, - Sorel



COMMISSION DES VIVRES DU CANADA

Section Educationnelle

Le sucre et le sirop d'érable, voilà les deux premiers articles qui figureront cette année, sur la liste de l'augmentation de la production. Le Canada a entendu un appel demandant des vivres de toutes sortes, et le Canada tout entier répondra à cet appel en augmentant sa production dans une grande proportion.

La première récolte de l'année, du moins dans la partie Est du Canada, et dans certaines parties du Manitoba et de la Colombie Britannique, sera obtenue par l'entailage des érables. C'est dans le comté d'Essex, Ontario, et qui est placé au sud du Canada, que commence chaque année la fabrication du sucre et du sirop d'érable. Ceci se passe généralement chaque année vers le 20 Mars. Un peu plus tard le mouvement s'étend aux Cantons de l'Est, Province de Québec, puis dans le comté d'Essex, Ontario, et dans la Nouvelle-Ecosse. Les érables coulent jusqu'au moment où les feuilles commencent à bourgeonner, — soit environ trois semaines. Un fermier qui possède une érabièrre, ne peut employer l'époque où les érables coulent d'une façon plus profitable, qu'en fabriquant autant de sucre et de sirop d'érable qu'il peut raisonnablement le faire. Il est vrai, l'année 1918 est une année exceptionnelle à cause du fait qu'il y a une grande rareté mondiale de sucre de canne et de betterave. Le Canada n'a pas souffert comme d'autres pays, mais la demande pour le sucre est plus grande que jamais. L'Angleterre à mis sa population à la ration du sucre de deux livres par mois, en France la ration du sucre est de une et un dixième de livre par mois et en Italie d'une livre par mois.

Jusqu'ici le marché canadien a absorbé 75 pour cent de la production du sucre et du sirop d'érable. Aux Etats-Unis, on demande tout ce que l'on peut fournir, mais on serait disposé à en prendre beaucoup plus. L'ouest du Canada offre un marché nouveau au sucre et au sirop d'érable. Dans les grandes villes du Canada on trouve assez difficilement le produit de l'érable pur. Dans le monde entier on est forcé aujourd'hui de trouver des substituts au sucre de canne et de betterave. Or, le sucre et le sirop d'érable sont les meilleurs substituts au sucre de canne et de betterave, et ils sont des plus populaires partout où il sont mis sur le marché.

En Angleterre et en France, le sucre d'érable a été popularisé et circule par les soldats canadiens. Il est de haute faveur dans ces deux pays. Comme résultat le sucre d'érable s'est assuré en Angleterre et en France, un marché presque sans bornes.

Le sucre et le sirop d'érable est maintenant protégé contre la falsification, par un amendement à la loi à cette effet apporté en 1915, et aujourd'hui, il est défendu de faire usage du mot "Érable" excepté dans le cas où il s'agit du produit absolument pur de l'érable. Des marchands de la Vallée d'Ottawa et des Cantons de l'Est, Québec, offrent en ce moment aux fermiers, 16 cents la livre, et \$1.75 le gallon pour le sirop. Ces prix sont de cent pour cent

plus élevés que ceux des cinq ans passés. Il y a donc toutes les raisons possibles d'entailier le plus grand nombre d'érables possible, et d'augmenter à sa plus haute proportion la production du sucre et du sirop d'érable. Il faut donc se préparer dès maintenant.

IL Y PERDRAIT

Un paysan venait dérober les fruits d'un propriétaire de son village; il fut pris en flagrant délit.

— Voyons, lui dit le propriétaire, faisons un arrangement; combien veux-tu de poires tous les ans, à la condition que tu ne viendras plus m'en voler? Te contenteras-tu d'un cent?
— Oh! ma foi, non, répliqua le maraudeur, j'y perdrais!

A PROPOS DE PLANS

— Voici un plan de campagne — Encore un?
— Mais non, mais non... le plan de la campagne que je désire louer cet été!

NOS BRAVES

On allait se battre, au moment de prendre les armes, un enfant de Marseille étant tout tremblant, son lieutenant lui en fit la réflexion.
— Ah! répondit le soldat, voyez-vous mon lieutenant, mon corps tremble de peur pour les dangers où il prévoit que mon courage le portera tantôt.

La Publicité

Ne confondez pas "publicité" avec "réclame".
Il n'y a pas de commerce productif sans publicité.
La publicité est une science d'abord, un art ensuite.
La mode aujourd'hui n'est que la suivante de la publicité.
L'art de vendre est visiblement en retard sur l'art de fabriquer.
Quand la publicité ne "rend pas" c'est qu'elle est mal traitée.
Si le métier de vendeur n'est pas facile, celui d'acheteur est loin d'être aisé.
La publicité crée des besoins et c'est un des aspects les plus étonnants de la vie moderne.
La publicité bien faite est loyale et honnête, documentaire et raisonnée, directe et vivante.
Il n'y a personne dans le monde civilisé actuel qui n'ait subi et ne subisse l'action de la publicité.
Ignorer la publicité, avec sa formidable puissance, serait fermer les yeux à la lumière des beaux jours et du plein midi.
La publicité obtient de nous que, lorsque nous avons besoin d'un produit, nous le commandons en spécifiant le nom et la marque que nous voulons, à l'exclusion de toute autre.
Un fabricant en gros, commissionnaire assis dans son bureau, peut, en écrivant quelques lignes, en signant un "Bon à insérer," faire paraître dans les milliers d'exemplaires d'un journal une annonce qui fera connaître ses produits et lui créera des acheteurs d'un bout à l'autre du pays.
Négociants si rigoureusement honnêtes, fabricants consciencieux, vous vendez à une petite clientèle des marchandises d'une qualité exceptionnelle, pendant ce temps que des quantités d'acheteurs se plaignent de ne savoir où trouver précisément les produits de choix que vous vendez. Faites vous donc connaître.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Fletcher

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe
THE CASTORIA COMPANY, NEW YORK CITY.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

.. DU ..

SORELOIS

Nous sollicitons l'encouragement du public en général et des sociétés, et attirons tout spécialement leur attention sur la spécialité que nous faisons d'imprimer les Entêtes de Comptes, Reçus, Circulaires, Placards Constitutions, Livres, Blancs divers, Cartes, Entêtes de lettres, Enveloppes, Lettres funéraires sur papier tout à fait nouveau dernier modèle.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

La Cie d'Imprimerie Richelieu

Boite Postale 365. Bell Tél. No 45.

Etes-vous Assuré ?

Voulez-vous éviter le malheur de voir disparaître dans l'espace d'une heure, les ECONOMES quel que fois d'une VIE ENTIERE ?

Que les épreuves d'autrui vous servent d'avertissement !

Assurez vos MAGASINS, vos ENTREPOTS vos FONDS de MARCHANDISES, vos RESIDENCES votre MENAGE dans de bonnes COMPAGNIES ANGLAISES.

Ressources illimitées !
Règlements prompts et des plus satisfaisants
Pour plus amples informations adressez-vous à

W. G. M. MORGAN
"Edifice le Sorelois"
48 Rue Prince, - SOREL

QUEBEC MONTREAL & SOUTHERN RY.

HORAIRE

Corrigé le 27 Janvier 1918.

Trains express, tous les jours, excepté le DIMANCHE.

Départ de SOREL.

à 9 h 30 m. A. M. Pour St-Hyacinthe et Iberville Junction, Noyau Junction et stations intermédiaires en correspondances avec les trains du Grand-Tronc, l'Intercolonial, du C. P. R.

à 7 h 35 m. A. M. Pour Montréal, directement via G. T. R. et St-Lambert les stations intermédiaires en correspondances avec les Arrivants à SOREL.

à 7 h 17 m. P. M. Pour Nicolet et les stations intermédiaires.

à 7 25 m. A. M. Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.

à 5 h 50 m. A. M. Venant Noyau Junction St-Hyacinthe, et stations intermédiaires.

à 7 h 07 m. P. M. Venant de Montréal, St-Lambert et stations interm. N. J. FERGUSON Agent Général des passagers

BELL TEL 33 J. A. BREUX, Agent à Sorel.
A. L. CURRIE, Surintendant—Sorel

Nous offrons, sujet a vente prealable et hausse dans le prix :

Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions de débetures décrites sur cette annonce :

Placements de Mars 1918

\$29,000 PUISSANCE DU CANADA, Echéant 1er août 1919— PRIX 98-58 pour rapporter 6 pour cent.

\$ 25,000. PROVINCE DE QUEBEC, Echéant en 1936— PRIX : pour rapporter 5 et quart pour cent.

\$ 21,000. VILLE de SHAWINIGAN FALLS Echéant en 1927— PRIX : pour rapporter 6 pour cent.

\$ 6,900,000 CITE DE MONTREAL Echéant le 1er Décembre 1922 PRIX pour rapporter 6 1/2 pour cent.

\$ 20,000. VILLE de JOLIETTE, Echéant en 1944— PRIX : pour rapporter 5 1/2 pour cent.

\$14,000. VILLE DE MONTREAL-EST (3) Garanties Echéant le 1er mai 1932— PRIX : pour rapporter 6 et quart pour cent.

\$ 18,000. VILLE de LAVAL, de Montréal Echéant 1er Novembre 1922 PRIX : pour rapporter 6 pour cent.

\$125,000. CITE de TROIS-RIVIERES 1er Mai 1927 PRIX 93-12 pour rapporter 6 pour cent

\$35,000. VILLE de MONTREAL-EST Garantie 6 Echéant le 1er Novembre 1922— PRIX : pour rapporter 6 et demi pour cent.

Ces obligations sont par dénominations de \$100.00, \$500.00 ou \$1,000.00.

\$300,000. CITE D'OUTREMONT, Echéant le 1er Novembre 1922 PRIX : pour rapporter 6 pour cent.

Si cette liste d'obligations ne vous intéresse pas veuillez la passer à des amis qui pourront en faire leur profit; vous leur rendrez service.

N. B. Nous ne sommes pas des courtiers, ni ne vendons sur marge, mais nous achetons et vendons pour notre propre compte toutes les débetures que nous offrons à notre clientèle. S'adresser à

La Corporation des Obligations Municipales, Etc

Bureau à Québec, Bureau à Montréal

REN DUPONT, prés-gérant
132 rue St-Pierre, Téléphone 6932

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS
L'Édifice Versailles,
99 rue St-Jacques,
Montréal. Tél. Main 5746

Banque Hochelaga

Capital autorisé \$4,000,000
Capital et fonds de réserve... \$7,700,000

CULTIVATEURS, RENTIERS, INDUSTRIELS et COMMERÇANTS.

Voulez-vous réussir en affaires? Voici le secret
Déposez votre argent dans une BANQUE d'où vous pourrez le retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quand vous en aurez besoin.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

par son CAPITAL PAYE et son FONDS de RESERVE, vous offre ces deux garanties.

Succursale de Sorel

M. J. A. GIROUX
Gérant

Abonnez-vous au "Sorelois"

Le Sorelois

Vendredi, 15 Mars 1918

L'IRLANDE

Il y a une dizaine de jours, le grand Chef Nationaliste Irlandais, John Redmond, succombait des suites d'une opération chirurgicale subie dans le but de surmonter les attaques insidieuses d'une cruelle maladie qui le minait depuis quelques mois.

John Redmond, à la veille de dire un suprême adieu à ce beau pays de ses ancêtres, à l'amélioration du sort duquel il avait voué plus de trente-cinq des plus belles années d'une brillante carrière.

Depuis lors, et notamment depuis un demi siècle surtout, de courageux patriotes n'ont cessé de réclamer une mesure de "Home Rule" pour l'Irlande, et partout où il se trouve disséminés sur la surface du globe des fils de la Verte Erin, ces derniers vénèrent la mémoire d'un O'Connell, d'un Isaac Butt, d'un Parnell et d'un Redmond, pour ne mentionner que ces noms parmi les centaines qui se sont dévoués afin d'assurer à ce pays la mesure de justice qu'elle réclame avec tant de droit, et avec une inlassable persistance.

Cette belle déclaration était certes des plus avouables, et aurait été une noble justification de la courageuse attitude prise par la Grande Bretagne dans le conflit mondial, s'il n'y eut malheureusement un sombre revers à la médaille, et si des traces sanglantes n'eussent terni d'une tache indélébile le bel écusson britannique.

L'histoire impartiale constate que le sort de la malheureuse Irlande sous la domination anglaise a été durant plus de sept siècles analogue à celui de la pauvre Pologne privée de son hégémonie, subdivisée entre la Russie, la Prusse, et l'Autriche, et finalement écrasée sous la botte moscovite et celle du hussard teuton.

Partout dans l'univers civilisé on s'est récrié et avec justice, contre les atrocités commises durant la guerre actuelle par les hordes allemandes et leurs alliés en Belgique, dans la Serbie et le Monténégro, ainsi qu'au sujet de la campagne d'extermination entreprise par les Musulmans fanatiques contre les Arméniens.

Tous ceux qui sont quelque peu au fait de l'histoire de la Verte Erin, sont contraints d'avouer que les pages de son histoire sont souillées par le récit presque continu de semblables spoliations et d'atrocités les plus inavouables commises sous le masque fallacieux de la nécessité politique, alors que la pauvre victime écrasée par la force des armes, et exténuée par la famine gisait haletante sous le talon de fer

de son implacable oppresseur. Depuis la ratification du pacte infâme connu sous le titre de l'Acte d'Union de 1800, par l'entremise duquel un parlement venal a lâchement brochant toutes les libertés d'un peuple, et que toute demande tendant à améliorer le sort de ce malheureux pays au lieu d'être exaucée, n'avait d'autre résultat que l'imposition de nouvelles lois pénales adoptées par le Parlement Anglais, et mises en force avec une cruauté satanique, dans le but d'assurer la ruine de l'Irlande, et d'obtenir par ces mesures l'apostasie de ses habitants décimés par la famine.

Il n'y a rien d'éloquent comme les chiffres dit-on. Or le recensement indique qu'en 1801 la population de l'Irlande était de 5,395,456 âmes. En dépit des plus cruelles persécutions le recensement de 1841 indiquait une population de 8,175,124. Survint la grande famine, et grâce à la mortalité prodigieuse qui en résulta et au courant d'émigration qui s'est dirigé depuis vers les Etats-Unis et le Canada, la population de l'Irlande était réduite en 1911 au chiffre de 4,390,212. Soit une diminution de 50 p. c. dans la population totale, et ce en dépit du développement naturel prodigieux des familles irlandaises qui grâce à Dieu n'ont jamais été, et ne seront jamais nous l'espérons des partisans de la doctrine du suicide de la race.

Depuis lors, et notamment depuis un demi siècle surtout, de courageux patriotes n'ont cessé de réclamer une mesure de "Home Rule" pour l'Irlande, et partout où il se trouve disséminés sur la surface du globe des fils de la Verte Erin, ces derniers vénèrent la mémoire d'un O'Connell, d'un Isaac Butt, d'un Parnell et d'un Redmond, pour ne mentionner que ces noms parmi les centaines qui se sont dévoués afin d'assurer à ce pays la mesure de justice qu'elle réclame avec tant de droit, et avec une inlassable persistance.

Si comme nous l'appréhendons la convention qui siège actuellement à Dublin pour délibérer sur le sort de l'Irlande n'aboutit à rien de satisfaisant, nous espérons que le Premier Ministre actuel de la Grande Bretagne Lloyd George, aura l'énergie voulue pour mettre fin à l'impasse actuelle, et accorder à l'Irlande le "Home Rule" voté il y a bientôt quatre ans par le Parlement Impérial. En agissant ainsi il rendra un service signalé à son pays, et donnera un démenti solennel au dicton populaire qui veut que... Lorsqu'il s'agit d'une mesure avantageuse pour l'Irlande, la parole d'honneur d'un Premier Ministre anglais ne vaut guère.

A l'approche de l'anniversaire de la fête de la St-Patrice, patron de l'Irlande, nous formulons en toute sincérité le désir, que les fils de la Verte Erin puissent bientôt voir se réaliser leur vœux séculaires, et que l'île des Saints jouisse prochainement de la plénitude de ses droits, et c'est de tout cœur que nous repêtons avec eux :

Dieu Sauve l'Irlande

Parlement Fédéral

Tel que nous l'avons déjà annoncé, le Parlement s'ouvrira lundi prochain. Dans l'avant-midi, les Communes éliront leur Orateur qui sera l'hon M. Rhodes. Dans l'après-midi, le discours du Trône sera lu par le Duc de Devonshire, le Gouverneur-Général.

Mardi, l'adresse en réponse au discours sera proposée par M. C. H. Mowat, député unioniste de Parkdale, Ont., et secondée par le Dr J. C. Chabot, d'Ottawa, le seul député ministériel Canadien-français à la Chambre des Communes.

Lettre de Claire Ferchaud AUX GÉNÉRAUX FRANÇAIS

Un prêtre français qui habite St-Laurent sur Sèvre, France et qui connaît très bien Claire Ferchaud a fait parvenir à un religieux canadien ami de la Vérité le texte authentique, complet de la lettre de Claire Ferchaud aux Généraux de France.

Il semble que le texte que nous avons publié dans la Vérité du 16 février étant sans doute destiné à la publication en France a été quelque peu raccourci par la censure française.

Nos lecteurs seront heureux, croyons nous de lire cette lettre d'après copie, de l'original.

Les parties en italiques, sont les passages qui avaient été retranchés dans la lettre déjà publiée.

Ajoutons que cette lettre de Claire Ferchaud a été communiquée aux généraux de France en mai 1917.

Mon Général, C'est pour obéir à Dieu que j'ai l'honneur de faire connaître sa volonté à tous les Généraux de France.

Notre Seigneur qui aime tant les Français, leur demande d'accomplir un acte de foi vis à vis de la Royauté divine et de réclamer près du Chef de l'Etat que l'image du Sacré-Coeur, signe d'espérance et de salut, brille officiellement sur nos couleurs nationales.

En récompense de cet hommage rendu à Dieu par nos vaillants défenseurs, le Sacré-Coeur leur promet le salut et la victoire sur tous ses ennemis.

C'est aussi pour éviter une catastrophe que Dieu fait avertir nos Généraux de la perte que risque notre beau pays de France, qui est conduit par un gouvernement impie et dont la Franc-Maçonnerie dirige la France à sa perte, par d'affreuses trahisons.

Qu'on me permette de faire connaître l'avertissement que Notre Seigneur, dans sa bonté, fait connaître à tous les bons Français.

Le Sacré-Coeur de Jésus m'apparaît tout brisé par les coups que la France infidèle donne à son Cœur—Un jour il se plaindra vivement disant: "La France me tue!...malheur à ceux qui ne se convertiront pas!"

Plus tard, je vis Notre-Seigneur pleurant sur la France; sa voix devint grave il parla fort et dit: "Le peuple de France est à deux doigts de sa perte!...le traître vit au cœur de la France!... C'est la Franc-Maçonnerie qui, pour obtenir la perte éternelle de ce pays, d'accord avec l'Allemagne, a engendré cette guerre! Les trahisons se poursuivent et si quelqu'un pouvait pénétrer dans plusieurs Cabinets, il en découvrirait les pièges. Sans moi la France serait perdue, mais mon amour qui veut la vie de cet e France, arrête le fil électrique qui communique le secret de la France à l'ennemi. La Franc-Maçonnerie sera vaincue... de terribles châtiements tomberont sur elle."

"Mais je demande aux braves petits soldats de France just qu'aux Généraux, qui sont aux armées, de déployer le drapeau du Sacré-Coeur, malgré les défenses formelles qu'on fera avoir de connaître tout d'abord vos besoins. Ses intérêts sont vos intérêts. Il est votre ami de préférence à tout autre. Nulle feuille du dehors ne peut avoir de titre à votre appui avant que vous ayez fait votre devoir envers votre journal local. Voilà pourquoi les soi-disant journaux qui copient les autres et se pavant revêtus des plumes du paon, sans couleur, ne sont point des feuilles locales.

Si tous ne peuvent être apôtres comme saint-François Xavier il n'est personne qui ne puisse exercer autour de lui le puissant apostolat qu'est l'exemple.

Si tous les Français, en bons Français, tombent à genoux pour se relever sous l'étendard du Sacré-Coeur, afin d'être vainqueurs de l'ennemi envahisseur, mais surtout de l'ennemi intérieur qui veut la perte de la Religion Catholique.

Que la France se réveille dans la foi de nos pères et nous serons sauvés.

Une humble fille toute dévouée à son Dieu et à sa Patrie (1) Cette communication eut lieu le 16 mars 1917, dans la

LE SEUL REMÈDE FAIT DE FRUITS

"Fruit-a-tives" Produit des Résultats Extraordinaires

"Fruit-a-tives" donne des résultats extraordinaires, dans le soulagement de la Constipation, engourdissement de la foie, indigestion, Maux de tête chroniques, névralgie, maladies des reins et de la vessie, rhumatisme, douleurs dans les veins, eczéma, et autres affections de la peau. C'est une composition des principes médicinaux extraits des pommes, oranges, figes et prunaux, combinés avec des toniques pour les nerfs et des antiseptiques recommandés. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou frais de poste payés chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Basilique du Sacré-Coeur à Montmartre. Claire de Jésus Crucifié.

M. François Veillot, le distingué conférencier si bien connu aujourd'hui en Canada, est très lié avec le directeur spirituel de la jeune voyante de Loublandes. A part un secret qui n'est connu que de ce prêtre et de la commission ecclésiastique qui a examiné la jeune fille. Fr. Veillot affirme l'authenticité des visions, et à la certitude morale de la mission de Claire Ferchaud.

Il est un de ceux qui croient fermement à la victoire finale des armées alliées par le Sacré-Coeur.

LA VERITE.

DEVELOPPONS NOS JEUNES GENS

M. Gustave Nolet, bien connu dans le monde du sport à Montréal, vient de lancer un appel aux jeunes gens de Montréal âgés de moins de 20 ans, pour organiser une ligue de Base-Ball.

Cet appel a été encouragé de tous, ce qui promet déjà un succès sans précédent pour les jeunes.

M. Nolet ne veut pas seulement développer les jeunes de Montréal, mais aussi ceux de toute la Province, et fait appel à ceux de Sorel et des alentours qui voudraient s'organiser.

Pour encourager les clubs M. Nolet donnera aux vainqueurs dix jolies chaînes en or.

Espérant que tous se donneront la main et qu'ils se mettront en correspondance avec M. GASTON NOLET. Boîte Postale 3100 Montréal, Qué.

Le Journal Local

Tous les journaux sont les compagnons et les amis de la famille, mais le journal local est identifié avec les intérêts de la maison. Il est publié par des gens que vous connaissez. Ses colonnes sont remplies de choses d'une valeur spéciale pour vous. Vous avez un intérêt vital dans sa prospérité, et le meilleur moyen de contribuer à sa prospérité est de lui donner votre appui et votre patronage. Il est votre voisin. Il est de votre devoir de connaître tout d'abord vos besoins. Ses intérêts sont vos intérêts. Il est votre ami de préférence à tout autre. Nulle feuille du dehors ne peut avoir de titre à votre appui avant que vous ayez fait votre devoir envers votre journal local. Voilà pourquoi les soi-disant journaux qui copient les autres et se pavant revêtus des plumes du paon, sans couleur, ne sont point des feuilles locales.

Si tous ne peuvent être apôtres comme saint-François Xavier il n'est personne qui ne puisse exercer autour de lui le puissant apostolat qu'est l'exemple.

Dr. Leon Archambault DENTISTE Spécialiste pour Dentiers

COMMISSION DES VIVRES DU CANADA, OTTAWA

Attendu que par un arrêté en conseil No 3214, en date du quinzième jour de novembre 1917, il est entre autres choses pourvu que le Contrôleur des vivres peut défendre à aucune personne de faire le commerce d'aucun aliment ou produits alimentaires désignés par lui sans une licence et il peut annuler aucune licence dans le cas d'aucune violation d'aucuns règlements ou ordres.

ET ATTENDU que, par un arrêté en conseil en date de ce onzième jour de février 1918, Son Excellence le Gouverneur général en conseil a ordonné :

Que tous les pouvoirs du Contrôleur des vivres pour le Canada sont maintenant transportés à et doivent être exercés par la Commission des vivres du Canada.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI il est par les présentes ordonné :

- 1. Que dès et après le premier jour de mai 1918, aucune personne, firme ou corporation ne fera le commerce du détail en aliments ou produits alimentaires, qui sont considérés comme étant nécessaires à la consommation domestique et vulgairement connue sous le nom d'épicerie, avant d'avoir au préalable obtenu une licence de la Commission des vivres du Canada, telle licence devant être connue sous le nom de "Licence d'Épicier Détailleur", sauf et excepté ceux qui faisant le commerce du détail exclusivement en produits de la boulangerie ou en produits de moulins à farine, de moulins à moutures ou de moulins à céréales, ou de fruits frais, ou de légumes, ou de poisson (frais ou en conserves), ou de viandes fraîches préparées, ou de beurre, ou de fromage, ou de produits de sucre à moins qu'il en soit autrement ordonné.

- 2. Que le porteur d'une licence ne devra pas acheter, prendre des contrats pour, vendre, emmagasiner ou autrement manier ou faire le commerce des vivres ou de produits alimentaires, dans le but d'augmenter sans nécessité le prix évitable dans la mise en entrepôt d'aliments ou de produits alimentaires.

- 3. Que le porteur d'une licence ne devra pas détenir aucun genre de vivres ou de produits alimentaires aptes à la consommation des hommes, et ne devra pas avec connaissance de cause gaspiller ou permettre la détérioration pour restreindre l'approvisionnement ou de monopoliser soit localement ou d'une façon générale aucun genre de vivres ou de produits alimentaires.

- 4. Qu'aucun porteur de licence ne devra, directement ou indirectement, avec connaissance de cause acheter aucunes commodités alimentaires de, ou vendre aucunes telles commodités alimentaires à aucune personne tenue d'obtenir une licence de la Commission des vivres du Canada et qui n'a pas obtenu telle licence.

- 5. Que le porteur de licence devra apposer à chaque entée de lettre, contrat, ordre, acceptation d'ordre, facture, liste de prix et quotations fournies, les mots "Numéro de licence de la Commission des vivres du Canada" suivis du numéro de la licence, et devra montrer le nom de la licence ou des licences sous lesquels on fait le commerce.

- 6. Que tous les porteurs de licences peuvent être obligés de faire des rapports mensuels, et aussi souvent et en tels temps et en telle forme qui peut être par écrit ordonné par la Commission des vivres du Canada, indiquant le stock en mains ou en transit à l'ordre du porteur de licence, et tel autre renseignement qui puisse être nécessaire à la Commission des vivres du Canada de temps en temps.

- 7. Que chaque porteur de licence devra tenir tels livres, factures, commandes et autres papiers et records qui puissent permettre à la Commission des vivres du Canada, ou aucune personne par elle autorisée, de vérifier aucun rapport ou déclaration que tel porteur de licence est obligé de faire à la Commission des vivres du Canada.

- 8. L'application pour une li-

cence doit être faite sur la formule No 8 ci-attachée.

9. Que les impôts suivants devront être payés sur les licences accordées d'après cet ordre :

Table with 2 columns: Licence type, Amount. Rows include: Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$20,000 par année (\$2.00), Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$40,000 par année (4.00), Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$60,000 par année (6.00), Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$80,000 par année (8.00), Quand la valeur vendue ne dépasse pas \$100,000 par année (10.00), et \$2 additionnel pour chaque \$20,000 ou fraction de ce chiffre de la valeur vendue en sus et en plus des chiffres mentionnés précédemment.

10. Que toutes les licences expireront le trentième jour d'avril de chaque année.

11. Que les licences ne sont pas transportables ou transférables sans le consentement de la Commission des vivres du Canada.

12. Que le porteur de licence devra donner avis par écrit à la Commission des vivres du Canada d'aucun changement d'adresse, ou d'aucun changement dans l'administration ou le contrôle, ou d'aucun changement dans le caractère d'un commerce licencé, en dedans de dix jours de tel changement ou changements ayant été faits.

Daté à Ottawa ce 25e jour de février 1918.

Commission des Vivres du Canada. HENRY D. THOMSON, Président.

Conseil-de-Ville

Séance du 8 Mars 1918. Présents : M. le maire Lafrenière, au fauteuil, et MM. les échevins Guilbault, Duhamel, Gendron, Robidoux, Latraverse, et Pélouquin.

Présentés et lus :

- 1e. Une demande de M. J. B. Blais pour l'arrosage des rues.
- 2e. Une demande de M. J. Boisclair, de St-Gabriel de Brandon pour acheter des moteurs électriques usagés.

3e. Une pétition de dame Paul Potvin pour assistance.

4e. Une demande de M. P. Cotnoir pour augmentation de salaire ; et

5e. Un rapport du comité des Finances, en date du 1 du courant, recommandant certaines mesures pour faciliter la collection des taxes ;

Résolu, sur motion de MM. les échevins Duhamel et Guilbault, qu'un billet à ordre au montant de six cents piastres, à un an, et portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an, soit émis en faveur de M. Alexis Pélouquin ;

Résolu, sur motion de MM. les échevins Robidoux et Pélouquin, qu'un billet à ordre au montant de mille piastres, à un an et portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an soit émis en faveur de Dame Valère Chénévort ;

Résolu, sur motion de MM. les échevins Guilbault et Pélouquin, qu'un billet à ordre, au montant de douze cents piastres, à un an portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an, soit émis en faveur de Delle Anna Chénévort ;

Résolu, sur proposition de M. l'éch. Duhamel, appuyé par M. l'éch. Gendron, qu'un billet à ordre au montant de cinq cents piastres, à un an, et portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an soit émis en faveur de M. Arthur Robidoux ;

Résolu, sur proposition de M. l'éch. Pélouquin, appuyé par M. l'éch. Latraverse que les pétitions de MM. Pierre Mongeau et Napoléon Lavallée pour l'arrosage des rues soient agréés par ce conseil pour le premier terme de l'année courante ;

Puis, sur motion de M. l'éch. Latraverse, appuyé par M. l'éch. Pélouquin, le conseil se forme en comité général, sous la présidence de M. l'éch. Gendron, pour prendre en considération les pétitions soumises à ce conseil et délibérer sur les affaires de son ressort.

Après avoir siégé quelque temps, le comité, sur motion des mêmes échevins, se lève et fait rapport comme suit ;

Résolu que les demandes de M. Blais et de dame Potvin restent sous considération ;

Le comité autorise le greffier

Arépondre à M. Boisclair que pour le moment la cité de Sorel n'a pas de moteur usagé à vendre mais qu'il pourrait se faire que dans le courant de l'été, elle en ait dont elle puisse disposer ;

Le comité recommande que le salaire de M. P. Cotnoir soit porté à quatre piastres par semaine.

Attendu qu'un grand nombre d'étrangers, ne payant aucune taxe à la corporation, font concurrence aux ouvriers contribuables de cette cité, le comité recommande que le règlement imposant une licence sur les travailleurs étrangers soit mis en vigueur et que la dite licence soit immédiatement perçue sur qui de droit.

Considérant que le corps de police est maintenant assez nombreux pour établir un service de nuit, le comité recommande qu'un règlement soit adopté par le conseil, déterminant les devoirs des constables, soit le jour, soit la nuit.

Respectueusement soumis, Alb. Gendron, président.

Proposé par M. l'éch. Pélouquin, appuyé par M. l'éch. Gendron que les rapports de comités soumis à cette séance, soient ratifiés et qu'il ordonné en conséquence ; Adopté.

L'ordre du jour étant appelé, il est proposé par M. l'éch. Pélouquin, appuyé par l'éch. Gendron, que le projet de règlement du Gaz soit lu une première fois ; Adopté.

RESOLU, sur motion des mêmes échevins que la soixantième règle de procédés en conseil soit temporairement suspendue et que le projet de règlement pour amender le règlement du Gaz soit lu une deuxième fois. Et le dit projet de règlement passe en première et deuxième délibération.

Ajournement.

FUNÉRAILLES DE M. A. PARADIS

Samedi le 9 courant ont eu lieu les funérailles de M. Alphonse Paradis, dont nous avons annoncé la mort subite vendredi dernier. Les porteurs étaient MM. Napoléon Bateau contremaître aux chantiers de la marine, Paul Landry, Capt. H. Lemaire, Jos. Godin, Roch Desmarais, Jos. Généreux. Les trois fils du défunt, MM. Edmond, Léopold, Arthur, ainsi que son frère M. F. X. A. Paradis, conduisaient le deuil.

Dans le cortège on remarquait MM. O. Valois, A. Lamothe, Jos. Brissette, beaux frères du défunt, MM. Omer Matte, Théodore Hubert ses gendres, MM. Alphonse, Henri, Armand Paradis, Omer et René Valois, A. Lamothe, ses neveux, MM. Omer, Oscar, Hector Paradis, T. Degrosbois, Jos. Guilbault contremaîtres au Dept. de la Marine ses cousins, MM. Alexis Ethier, président de la Société des Artisans Canadiens Français, V. A. Bourgeois, sec., Geo. Beauchemin, Capt. I. Beaudry, Alp. Bastien, de la maison Finlay & Fils, Arthur Moisan, Albert Beaudry, Geo. Laforest, contremaître au Dept. de la Marine, Capt. P. Lavallée, Capt. C. Lavallée, Jos. Cardin entrepreneur, P. Cournoyer bourgeois, Claude Ferron employé municipal, Louis Petit ingénieur de l'aqueduc, David Roberge, H. Gauthier, de la maison Finlay & Fils, et nombre d'autres.

Le service funèbre a été chanté à l'église Notre-Dame par le Rvd. curé de la paroisse M. Tétreault. A l'orgue le chœur de chant du collège du Sacré-Coeur aidé du puissant concours de MM. V. A. Bourgeois, A. Beaudry, Le Matte et N. Robillard, a chanté la messe des morts.

Le défunt outre son épouse née Marie Valois, laisse trois fils MM. Edmond, Léopold et Arthur ; trois filles ; Noëla, Madame O. Matte, Albina et Annette Madame T. Hubert ; et trois frères MM. F. X. A. Paradis de Sorel, Alfred Paradis de William Conn, et Pierre Paradis de Springfield Mass; trois sœurs Corrine, Mde Benoit de Lowell Mass. Léontine, Mde Vaanderbeck et Délia, Mde Perrault de William Conn.

C'est avec un profond sentiment de stupeur que tous ceux qui connaissent cet homme de bien l'ont vu partir d'une manière aussi soudaine et son départ causera un vide non seulement chez ses parents et amis mais même au département de la Marine où il était un employé modèle, habile et expérimenté.

Le défunt appartenait à la Société des Artisans Canadiens Français Succursale Richelieu No. 199 dont il fut vice-président pendant plusieurs années,



Avis au public

Vu l'augmentation des prix du papier et de la main d'œuvre, nous sommes obligés d'augmenter le prix des impressions et de tirer parti de tout ce qu'un journal peut rapporter pour rencontrer les dépenses que nécessite notre établissement.

En conséquence, à l'avenir à part l'augmentation sur le coût des impressions, nous ferons payer les avis de naissances, décès, ainsi que la publication des rapports de funérailles et de nécrologies, tel que le font les autres journaux, cela, selon la longueur de ces rapports.

L'Administration, LE SORELOIS, Sorel, 8 Mars 1918

Notes Locales

Dimanche dernier au prône M. le Chanoine Bernard, donna d'excellents conseils sur l'hygiène à observer à cette saison spéciale de l'année. Il conseilla surtout de ne pas boire de l'eau qui n'eût été au préalable bouillie, afin de prévenir une répétition de l'épidémie de fièvre typhoïde qui fit tant de ravages le Printemps dernier.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. Jos Thibault, contre-maître aux Chantiers Maritimes, qui a eu la douleur de perdre mardi dernier sa soeur Mme Norbert Grégoire (née Henriette Thibault) de St. Grégoire, et jeudi dernier Mme Hercule Brûlé [née Méline Thibault] de Sorel. Les funérailles de Mme Brûlé auront lieu lundi prochain. Le convoi funèbre partira de la résidence de M. Joseph Thibault, 140 rue Limoges à 8.15 A. M. pour l'église paroissiale de St-Pierre de Sorel.

Nous avons appris avec regret le décès survenu dimanche dernier à Montréal, à l'âge de 57 ans, de M. Zéphirin Mayrand, notaire et homme de lettres. Le défunt était le père de M. Oswald Mayrand, gérant de la rédaction à "La Presse", et beau frère de notre concitoyen M. Henri Emery. Le Sorelois prie la famille d'agréer l'expression de sa vive sympathie.

LE COURRIER DE SOREL

Nos félicitations à notre confrère qui est entré dans sa 19ième année d'existence. Notre voisin a réussi à surmonter avec facilité les difficultés inhérentes à la jeunesse, et semble destiné à cheminer gaillardement vers une verte vieillesse. Nous lui offrons nos meilleurs souhaits de longue vie. Puisse-t'il toujours jouir d'une clientèle payante lui permettant de se la couler douce durant des jours longs et heureux.

SI TOUS LES AMIS DE NOTRE JOURNAL NOUS FAISAIENT PARVENIR UN NOUVEAU ABONNEMENT, NOUS AUGMENTERIONS VITE NOTRE CIRCULATION ET NOTRE INFLUENCE.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

RECEPTION DE M. LE CURE AU MONT ST-BERNARD

Jeudi, le 7 mars, le Mont St-Bernard fut pavésé et sa gent écolière en hesse à l'occasion de l'anniversaire de la 25me année de l'arrivée de M. le Chanoine J. C. Bernard, comme curé, dans la paroisse de Sorel. A 10.45 hrs entouré des Rév. MM. Sicard et Dorais, Chapelain du Collège, des dévoués Directeurs et Professeurs de l'Académie du Sacré-Coeur et du Mont St-Bernard, le vénérable curé prit place au fauteuil d'honneur. L'entrée du digne jubilaire fut le signal d'une chaleureuse ovation de la part des élèves pendant que cuivres sonnèrent un joyeux pas redoublé. Ce fut l'ouverture de la fête, toute intime, que les Collégiens célébraient en l'honneur de celui qui eut une si grande part à la fondation du Mont St-Bernard.

HOMMAGE AU

Très Rév. M. le Chanoine J. C. Bernard à l'occasion du 25e anniversaire de son arrivée à Sorel comme curé.

COLLEGE MONT ST-BERNARD SOREL

PROGRAMME

- 1. Bravo... Marche... Fanfare M.S.B.
2. Pour cette Fête Cantate Chor. M.S.B.
3. Verdur Déclamation Duncan Wilkie
4. Venise... Barcarole... Les Philosophes
5. Poésie de circonstance... Jos. Letendre
6. Modesty... Valse... Fanfare M.S.B.
7. Le Marchand de Gâteaux E. Bertrand
8. Adresse... Albert Labossière
9. Réponse
10. CHANT DU COLLEGE
11. Toujours content... Marche... Fanfare
AD MULTOS ANNOS

L'exécution du programme ne laissa rien à désirer. Depuis longtemps déjà la fanfare et la chorale du Mont St-Bernard se sont acquis une flatteuse et légitime réputation pour l'harmonieuse exécution des morceaux de leur répertoire. Inutile donc d'insister davantage sur ce point. La déclamation "Verdur" récita d'une voix ferme où vibra cependant la plus vive émotion, nous ouvrit une page glorieuse de l'effroyable cataclysme dans lequel agonise la vieille Europe. Nos félicitations au jeune déclamateur.

Le clou de la fête, la présentation d'un cadre, en style Renaissance, dessiné par les Professeurs de la première et deuxième année du cours supérieur, enchâssant une poésie de circonstance du Rév. Frère Ignace, cause une agréable surprise au distingué visiteur. Cette surprise devint bientôt de l'émotion quand un élève de la Classe d'Affaires se leva et lut une adresse de bienvenue. Nous ne trouvons pas de plus belle expression pour caractériser ce panegyrique que ces paroles de l'Évangile qui en furent le thème: "Pertransivit benefaciendo." Il passa en faisant le bien.

Au milieu du silence général M. le Curé se leva et se tournant vers son jeune auditoire il lui esquissa en traits tantôt émus, tantôt marqués au coin d'une fine pointe d'humour l'histoire de la fondation de leur "Alma Mater."

Il se rappela les heureux jours d'antan, quand il eut l'honneur d'enseigner au Collège classique de Sorel, qui est devenu le Mont St-Bernard. Puis vinrent les mauvais jours. A son retour à Sorel en '93, le magnifique immeuble de l'ancien Collège classique était tombé entre les mains d'une compagnie protestante. Lui rendre son ancienne splendeur et sa fonction d'éducateur chrétien fut le rêve de tous ces instants. Enfin, ses nombreuses tentatives furent couronnées de succès et il eut la joie de voir prendre possession de son cher Collège les Frères de la Charité qui y inaugurèrent un cours d'études commerciales et s'y dévouent encore tous les jours à l'éducation chrétienne de leurs élèves.

Ces souvenirs d'un passé bien loain en ravivèrent d'autres et pendant quelques instants nous revîmes avec le bien aimé jubilaire les quarante trois ans d'apostolat sacerdotal qui encerclent d'une auréole lumineuse ses cheveux blancs. Nous fûmes témoins de son zèle apostolique à Adamsville, à Waterloo, en Acadie, dans cette terre si pauvre, si ignorante, mais restée si catholique et toujours française en dépit d'une population hos-

LA BANQUE MOLSONS INCORPORÉE EN 1855 CAPITAL et RESERVE \$8,800,000 98 Succursales en Canada

Témoignage d'Estime

Samedi dernier, les nombreux amis de M. Duncan Wilkie, contre-maître aux Chantiers Maritimes de cette ville, profitèrent du 40ième anniversaire de naissance de ce dernier pour lui donner une nouvelle preuve de l'estime dont il jouit auprès d'eux.

A cet effet plusieurs parmi eux se rendirent à la résidence de M. Wilkie où une belle réception eut lieu. Il y eut d'abord lecture d'une adresse par le fils du héros de la fête, jeune élève au Collège du Mont St Bernard.

Puis ce fut au tour des employés du Chantier qui présentèrent à M. Wilkie une adresse énonçant les sentiments de gratitude et d'estime qu'ils ressentent à son égard. Quoique pris à l'improvise par cette démonstration spontanée de ses amis de travail, M. Wilkie, remercia ses amis de cette marque de sympathie qu'ils venaient de lui témoigner, et exprima l'espoir que les bonnes relations qui avaient existé par le passé se continueraient à l'avenir et ce pour leur avantage mutuel.

Sur l'invitation de M. Wilkie, ses amis passèrent quelques heures des plus agréables sous son toit hospitalier. Il y eut chant, musique, déclamations, le tout couronné par un succulent goûter auquel tous s'empressèrent de faire honneur. Puis on se sépara conservant un délicieux souvenir de cette belle soirée et de la gracieuse hospitalité de M. et Mme Duncan Wilkie.

LONGUENT MENTHOL DE DAVIS Pour Jolentes Douleurs, Rhumes, Fièvres, etc.

THEATRE GAIETE VENDREDI et SAMEDI MARS 15 et 16 Southern Justice Voice on the Wire Dimanche UN SPECIAL en 5 Parties de la Cie BLUE BIRD et 2 comédies de FOX Lundi et Mardi SPECIAL The Pretenders Mercredi et Jeudi SPECIAL Les Misérables

L'Impôt sur le Revenu Les Formulaires y relatifs Sont maintenant disponibles Les déclarations sont à déposer le 31 mars au plus tard

Il y a une nuance... Un confrère fait une crûte qui acerbe d'un jeune romancier, très lu. -Moi? répond dédaigneusement le crûteur; je ne suis pas jaloux de son talent... mais de son succès. A la visite. Le major, -De quoi souffrez-vous? J'ai mal aux reins, monsieur le major! -Bien; vous prendrez une cuillerée de cette potion une demi-heure avant le commencement des souffrances. Pauvre homme. Eh non, monsieur! Je ne verrai jamais la paix! Songez que je suis plus âgé que ma belle-mère: La guerre sera chez moi jusqu'à temps que je meure!

Les surprises de la guerre. Entre poilus. -Ma femme est mobilisée à la gare du quai d'Orsay. -Qu'est-ce qu'elle fait? Elle est "homme" de peine. LA MODE "On sait qu'il fut, l'an dernier, très chic parmi les élégantes de porter des chaussures s'ornant d'une pochette dans laquelle on glissait un minuscule mouchoir. Une femme du monde ayant adopté cette mode, une amie eut le mot de la situation. -Peste, ma chère! s'exclama-t-elle, on ne pourra plus dire que tu ne te mouches pas du pied. Si vous voulez passer des soirées agréables, entendre de la bonne musique et du beau chant vous devriez avoir un Gramophone Symphonola. - Vendu à conditions faciles.

3,000 RECORDS De Gramophone VICTOR Venez entendre les plus nouveaux records. Vous trouverez sûrement ceux que vous vouliez avoir depuis longtemps. Il y en a de toutes sortes et pour tous les goûts. Les Gramophones VICTROLAS se vendent \$27.50, \$41.50, \$63.00, \$79 en montant. Vous pouvez acheter conditions faciles si désiré. J. A. WEILBRENNER, SOREL, Que.



Gin Pills
POUR LES HOMMES
Réussissent Quand Les Opérations Echouent!

JOYEUX, QUOI?
"Au cours du mois d'août dernier, je me rendais à Montréal pour consulter un spécialiste, car je souffrais atrocement de pierres dans la vessie. Il s'agissait de m'opérer, et par un autre accident, les deux déclarations que je possédais furent brûlées par un autre spécialiste. Un ami me recommanda alors d'essayer les "Gin Pills". J'en achetai une boîte et immédiatement le docteur déclara que je ne m'attendais pas à ce que cette opération me fût jamais été offerte pour la pierre, car il n'y avait que deux autres méthodes des médecins qui de la vessie suivent l'exemple de M. Lévesque. En outre, dans toutes les pharmacies, 50c. la boîte ou 6 pour \$2.50.
Echantillon gratuit en écrivant à National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited - Toronto Adresse aux États-Unis, Nat. Drug Co. Inc. 202 Main St., Buffalo, N.Y. 14217

MOYEN INEDIT

— Dis donc, Picou, pourrais-tu me dire le comble du patriotisme pour un menuisier ?

— Eh bien ! c'est de faire un escalier avec des marches militaires.

Cueilli dans un inventaire dressé par un vieux notaire consciencieux :

1. Un manteau de femme à poil ras.

2. A gauche de la cheminée, le lit de la servante et un escabeau pour monter dessus.

Pour monter sur quoi, cet escabeau ? Sur la cheminée, sur le lit ou sur la servante ?

TOUT S'EXPLIQUE

Tu sais, mon ami, ta soeur exagère : elle dit partout qu'elle a vingt ans... et elle en a bel et bien vingt-six.

Elle n'a appris à compter qu'à partir de six ans.

Maintenant nous venons de recevoir quelques Gram-o-phones pour vendre à prix réduits. S'adresser à W. Weillbrener.

SPECIAL EAU DE RIGA

2 bouteilles pour 29c. ou 3 pour 44c. Seulement pour cette semaine chez W. Weillbrener.

Maison à Louer ou à Vendre. S'adresser à 75 Augusta ou Téléphonez 280.

DAMES DEMANDEES, pour couture facile et légère chez elles, travail de loisir ou permanent, bon salaire. Travail envoyé à domicile quel endroit, frais payés. Timbres pour détails, National Manufacturing Co. Montréal, Sorel, 4 Janvier 1918.—6f

A VENDRE

Belle propriété à Vendre. S'adresser au No 2 rue Ramsay

Tel. Tel. 259 B. P. 258

J. A. MATHIEU
Bijoutier Opticien

Jones de mariage, Bagues, Montres, Chaines et Réparations. Rue 63 et 69 Augusta, Sorel.

SI TOUS LES AMIS DE NOTRE JOURNAL NOUS FAISAIENT PARVENIR UN NOUVEL ABONNEMENT, NOUS AUGMENTERIONS VITE NOTRE CIRCULATION ET NOTRE INFLUENCE.

LES ENFANTS PEUVENT POUR VOIR LE
CASTORIA DE FLETCHER

Legement meublé à louer cinq appartements avec accommodations voulues à St-Joseph rue McCarthy près de l'église et de la Pointe (extra pour un couple) s'adresser sur les lieux.

PERDU Depuis le coin de la pharmacie Weillbrener à l'hôtel Carleton, une sacoche en vieux cuir, contenant 2 portemonnaie en cuir, l'un garni d'un chapelet monté en or et l'autre contenant un montant d'argent. Prière de la rapporter au bureau du journal "Le Sorelois". Une récompense est promise

GRANDS TRAVAUX

MONTREAL-SHERBROOKE-PORTLAND à Laisse St-Lambert 8.20 A.M. et 8.40 P.M. pour Portland; 4.41 pour Island Pond.

MONTREAL-ALBANY-NEW-YORK Laisse St-Lambert 7.43 A.M. 7.35 P.M. et 8.51

MONTREAL-BOSTON Laisse St-Lambert 9.05 A.M. et 9.20 P.M.

MONTREAL-TORONTO Laisse Montréal 9.20 A.M. 10.15 A.M. 7.30 P.M. et 11.00 P.M.

MONTREAL-OTTAWA Laisse Montréal 8.15 A.M. 4.09 P.M. et 8.55 P.M.

Pour billets et autres informations s'adresser à J. J. PROULX Agent Sorel Qué.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par production pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions. DEVOIR — Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'ici chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur. Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre. Devoir — Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead et cultiver cinq acres en plus. Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption pourrait acheter un homestead dans certain districts. Prix \$3.00 l'acre. Devoir — Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300. La superficie à mettre en culture peut être réduite dans le cas de terre raboteuse mauvaise ou rocheuse. On peut substituer du bétail à la culture, à certaines conditions.

W. W. CORY C. M. G.
Sous Ministre de l'Intérieur

Chemins de fer du Gouvernement Canadien

GARE BONAVENTURE MONTREAL
Départ de Montréal.

8.20 A. M. — EXPRESS MARITIME tous les jours pour Mont-Joli, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydney.

3.55 P. M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours, excepté le dimanche, pour Drummondville et Nicolet.

6.40 P. M. — OCEAN LIMITE excepté le samedi, tous les jours pour Moncton, St-Jean et les Sydney.

Arrivées à Montréal :

9.45 A. M. — OCEAN LIMITE, tous les jours excepté le lundi de Sydney et Halifax.

10.15 A. M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours excepté le dimanche, de Nicolet et Drummondville.

8.20 P. M. — EXPRESS MARITIME, tous les jours, de Halifax, à Montréal.

Pour plus amples informations s'adresser à J. E. Leblanc, Agent des passagers de district, Edifice Transportation 122 rue St-Jacques, Montréal.

Chemin de fer de la Gaspésie
Départ de Montréal.

8.20 A. M. — EXPRESS MARITIME tous les jours pour Mont-Joli, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydney.

3.55 P. M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours, excepté le dimanche, pour Drummondville et Nicolet.

6.40 P. M. — OCEAN LIMITE excepté le samedi, tous les jours pour Moncton, St-Jean et les Sydney.

Arrivées à Montréal :

9.45 A. M. — OCEAN LIMITE, tous les jours excepté le lundi de Sydney et Halifax.

10.15 A. M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours excepté le dimanche, de Nicolet et Drummondville.

8.20 P. M. — EXPRESS MARITIME, tous les jours, de Halifax, à Montréal.

Pour plus amples informations s'adresser à J. E. Leblanc, Agent des passagers de district, Edifice Transportation 122 rue St-Jacques, Montréal.

Chemin de fer de la Gaspésie
Départ de Montréal.

8.20 A. M. — EXPRESS MARITIME tous les jours pour Mont-Joli, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydney.

3.55 P. M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours, excepté le dimanche, pour Drummondville et Nicolet.

6.40 P. M. — OCEAN LIMITE excepté le samedi, tous les jours pour Moncton, St-Jean et les Sydney.

Arrivées à Montréal :

9.45 A. M. — OCEAN LIMITE, tous les jours excepté le lundi de Sydney et Halifax.

10.15 A. M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours excepté le dimanche, de Nicolet et Drummondville.

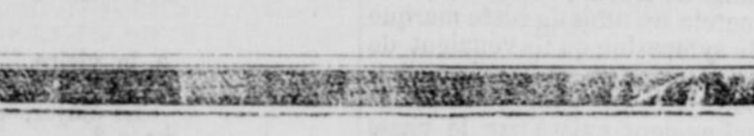
8.20 P. M. — EXPRESS MARITIME, tous les jours, de Halifax, à Montréal.

WRIGLEYS

Pour les effectifs sur terre et sur mer, la gomme **WRIGLEYS** procure du soulagement pendant les longues heures de garde, elle rafraichit et délasse, fortifie les nerfs, désaltère, active l'appétit et la digestion.



Sa Saveur Dure
Que les soldats au front en soient toujours pourvus
Fabriquée au Canada



UNE POPULATION de 660,000 AMES et 640 Millions de dollars en valeur immobilière sont responsables du capital et de l'intérêt des

OBLIGATIONS a 6% DE LA

CITE DE MONTREAL

Echeant le 1er Decembre 1922

Ces obligations sont en coupures de \$100, \$500 et \$1,000 et portent coupons d'intérêt payable semi-annuellement le 1er juin et le 1er decembre

PRIX LE PAIR (100) NET
c'est-à-dire avec quatre mois d'intérêt gratuit

Rendement de 6 1/2%

Les listes de souscription peuvent être closes en aucun temps d'ici au 18 courant.

DEMANDEZ NOTRE FORMULE DE SOUSCRIPTION

RENE-T. LECLERC

Courtiers en Valeurs de Placement.

160 Rue St-Jacques Montréal

Telephone : Main 1250 et 1261. (Maison fondée en 1901)

LA BANQUE DE MONTREAL

WILLIAM COURCHESNE
ÉPOUX DE **ELIZABETH GIRARDIN**
Décédé à St-Grégoire le 5 Janvier 1918 à l'âge de 76 ans.

Consolerez-vous avec moi, vous tous qui m'êtes si chers ? J'abandonne à ce valée de larmes pour le royaume des cieux. J'imploré les prières de tous ceux qui m'ont connu et aimé.

Que la vertu de la croix sauve l'âme envoyée et console celles qui restent ici-bas.

Nous l'avons aimé pendant sa vie, ne l'oublions pas dans nos prières.

Doux coeur de Jésus soyez mon amour. (300 Jrs d'ind.)
Doux coeur de Marie soyez mon salut. (300 Jrs d'ind.)

Une communion une prière.

MATHILDE COTÉ
Décédé à St-Zéphirin le 11 Juillet 1902 à l'âge de 70 ans et 11 mois
Né à La Baie du Febvre
ET DE SON ÉPOUX **JOSEPH COURCHESNE**
Décédé à St-Zéphirin le 24 Juillet 1917 à l'âge de 89 ans et 9 jours
Né à La Baie du Febvre.

Maintenant que la mort a fermé nos paupières, que le dernier chant du prêtre du Seigneur s'est fait entendre, que la terre a couvert nos corps, vous tous qui nous avez aimés, priez pour nous.

Que la vertu de la croix sauve l'âme envoyée et console celles qui restent ici-bas.

Vous qui êtes nos amis, dites pour nous: Mon Jésus, miséricorde ! (100 Jrs d'ind.)
O bon Jésus, donnez-leur le repos éternel. (7 ans et 7 quar.)
DE PROFUNDIS



AVIS
Pour vos Circulaires
Modes du Printemps
Adressez-vous à la
Cie d'Imprimerie "Le Sorelois"
VIGNETTES de toutes sortes.

NOUVELLE EMISSION

\$6,900,000

Obligations de Remboursement, Payables en Or, à 6%, à Cinq Ans

CITE DE MONTREAL

Datées du 1er decembre 1917 Echéant le 1er decembre 1922

Intérêt payable semi-annuellement le 1er juin et le 1er decembre.

Principal et intérêt payables en or, au bureau du Trésorier de la Cité de Montréal ou à l'Agence de la Banque de Montréal, à New-York.

Obligations à coupons émises en dénominations de \$100, \$500 et \$1,000.

EMISSION AU PAIR

Il sera payé l'intérêt de six mois complets, le 1er juin 1918.

Ces obligations rapportent donc à l'acheteur un intérêt net d'à peu près 6 1/2%.

LA BANQUE DE MONTREAL, agent financier de la Cité de Montréal, est autorisée à offrir en vente au public, pour le compte de la Cité, les obligations ci-haut, au pair, sans intérêt accru, le montant devant en être payable en entier le 8 avril 1918, sur livraison des dites obligations à toute succursale de LA BANQUE DE MONTREAL, au Canada, ou à toute autre banque que le souscripteur designera, ou à l'Agence de LA BANQUE DE MONTREAL à New-York ou à Chicago.

Cette émission doit servir à rembourser un montant égal de billets de la Cité de Montréal, à 5%. L'émission primitive a été faite en anticipation d'un emprunt à long terme pour l'exécution de travaux publics.

A partir du 25 février 1918, les demandes d'obligations seront reçues par LA BANQUE DE MONTREAL, A MONTRÉAL, ou par ses succursales. Cette offre est susceptible d'être retirée le ou avant le 18 mars 1918.

Les demandes devront être adressées à

LA BANQUE DE MONTREAL, A MONTREAL

et devront contenir toutes les instructions nécessaires. L'endroit où le souscripteur désire prendre livraison des obligations et en effectuer le paiement et les dénominations d'obligations préférées.

Cette émission est faite avec l'approbation du Ministre des Finances, à Ottawa.